

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 12 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt deux  
Le mardi 12 avril à 18 H 00,

La Commission d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de **JOUQUES**, a été assemblée en session ordinaire, dans le **respect des gestes barrières**, au lieu habituel de ses séances après convocation légale qui lui a été adressée par le Maire,

**Etaient présents** : Eric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Martine AUSTRUY, Margaux BADROUILLARD, Elvira CASPERS, Claude NOBLE, Valérie TORCOL Elus Municipaux, Béatrice BONGINI, Brigitte BONNIEL, Evelyne JUIGNET, Représentantes de la Commune

**Bons de pouvoir** : Eliane BOYER donne procuration à Joëlle JOUVIN, Josiane DEMANGE donne procuration à Evelyne JUIGNET, Paulette PANSARD donne procuration à Brigitte BONNIEL et Paul CATHERINEAU donne procuration à Valérie TORCOL

**Était excusée** : Joséphine SANTACROCE Elue Municipale

**N°8\_CCAS\_2022 – AFFECTATION DE RESULTAT DU CCAS – EXERCICE 2021**

Monsieur le Président, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2021 du Centre Communal d'Actions Sociale de JOUQUES, et par adoption du compte administratif, il a été constaté les résultats de l'exercice suivant :

. Section de fonctionnement (2021) : + 11 469.92 €,

A ce résultat, il convient d'ajouter les résultats de clôture de l'exercice précédent :

. Section de fonctionnement (excédent reporté) : + 5 495.55 €

Soit en cumulant les résultats :

❖ Un EXCEDENT DE FINANCEMENT en fonctionnement de : + 16 965.47 €.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le Président, et après en avoir délibéré

**DECIDE**, pour ce budget, d'affecter les résultats de la manière suivante :

. en résultat reporté en fonctionnement (R002) : + 16 965.47 €

**DIT** que la présente délibération, certifiée conforme sera publiée et rendue exécutoire, à compter de sa réception en Sous-Préfecture.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits  
Extrait certifié conforme  
Jouques, le 13 avril 2022  
Le Président  
Eric Garcin

